

2019/E3/074

*Question déposée par Mme Anne-Laure SANTUCCI
Au nom du groupe "Femu a Corsica"*

Objet : Problématique de la drogue et des conduites addictives qui en découlent chez les jeunes.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Le 1er mai 2016 en Corse, une jeune femme est décédée sous les coups de son ex-compagnon. La veille de ce drame, ce dernier avait consommé stupéfiants (MDMA, Cannabis) et alcools.

Si je débute cette question orale en évoquant ce drame douloureux, c'est parce que cette calamité qu'est la drogue, et les conduites addictives qui en découlent, ne représentent pas seulement un problème de santé publique, un facteur de délinquance ou un trouble à l'ordre public, il s'agit aussi d'un véritable fléau qui menace gravement notre cohésion sociale.

Vous avez souhaité, en 2016, solliciter l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) pour la réalisation d'une enquête sur la santé des jeunes corses. Cette étude, menée de concert avec les Missions Locales, avait pour objectif d'améliorer la connaissance de l'état de la santé des jeunes de 12 à 25 ans, et notamment dans le domaine des conduites addictives.

Les résultats sont alarmants :

- Sur un panel de 530 jeunes interrogés, 29 % d'entre eux signalaient avoir consommé du cannabis dans leur vie ;
- Pour plus de moitié d'entre eux, la consommation de cannabis était de « 10 fois ou plus » par mois ;
- 16 % des jeunes du panel déclaraient avoir consommé d'autres drogues ;

- En cumulant les différents types de produits, c'est au total 32% du panel qui consomme un ou des produits stupéfiants, sans différence suivant le sexe.

En outre, une étude menée en 2017 par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) a montré que la jeunesse insulaire est également fortement concernée par l'usage de deux autres substances psychoactives, que sont l'alcool et le tabac.

Le niveau des alcoolisations ponctuelles importantes (API) chez les jeunes est, en Corse, largement plus élevé que la moyenne française. Notre île est d'ailleurs en tête concernant le niveau d'expérimentation de l'alcool à 17 ans, avec 94% des personnes questionnées contre 85,7% au plan national.

De plus, dans une île où le paquet de cigarettes coûte moins cher qu'ailleurs, les jeunes sont fortement touchés par un usage quotidien du tabac : plus de 31% de l'échantillon a répondu positivement à la question, contre 25,1% à l'échelle nationale. La part de jeunes qui déclarent consommer du tabac de manière intensive – c'est-à-dire fumer au minimum 10 cigarettes par jour – est même deux fois plus élevée que la moyenne française.

Les chiffres concernant la Corse dépassent donc nettement la moyenne, que ce soit au niveau de l'expérimentation ou de la consommation régulière et intensive d'alcool et de tabac.

La lutte contre les trafics de stupéfiants et la sanction des consommateurs est bien évidemment en premier lieu, du ressort des pouvoirs de l'Etat, mais réprimer les trafics n'est qu'une partie de la solution. La prévention des addictions n'est pas non plus une compétence directe de la Collectivité de Corse. Pourtant, nous avons l'ambition légitime de reconstruire un pays, et par conséquent nous ne pouvons pas éluder la question des conduites addictives chez les jeunes.

Il est de notre devoir, en tant que citoyen ayant aujourd'hui une responsabilité électorale, de trouver des moyens d'endiguer ce fléau, et ainsi de protéger notre jeunesse, car ce projet de société s'adresse d'abord et surtout à notre jeunesse. Pour elle, celle qui construira l'avenir de notre pays, nous devons sans cesse tenter de faire mieux, et de faire plus !

Nous devons poursuivre notre engagement et agir dans la lutte contre la drogue, en déployant une politique de prévention, déjà initiée dans le « Pattu per a Ghjuventù » porté par la Conseillère exécutive Lauda Guidicelli, et à travers les actions de la DGA en charge des affaires sociales et sanitaires, sous l'autorité de la Conseillère exécutive Bianca Fazi.

Mais nous devons aussi mobiliser tous les acteurs - je pense notamment aux Missions Locales, à l'Education Nationale, ou aux différentes associations qui agissent dans ce domaine - et être la force motrice de cette démarche. Initier des actions de prévention et d'information au sujet des comportements addictifs et de leurs conséquences dans

le cadre des évènements festifs qui jalonnent la saison estivale, mais également tout au long de l'année, pourrait être une première piste, la prévention étant un des piliers de la protection.

Aussi, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, pourriez-vous détailler devant cette assemblée l'état d'avancement des travaux de notre collectivité dans le domaine de la sensibilisation aux comportements addictifs des jeunes, et nous préciser les contours de la politique que vous souhaitez mettre en œuvre ainsi que les actions que vous prévoyez de mener dans ce domaine ô combien sensible et important ?